

« PASSEPORT DE “BONNE CONDUITE” POUR LA SECURITE DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES »

*«Votre bus scolaire est votre espace de sécurité,
Aidons nous à le maintenir ! »*

Les transports scolaires constituent un service de qualité qui contribue à faciliter la vie quotidienne.

Pour cela, il convient de respecter des règles de bon comportement, de sécurité, essentielles pour le bien être de tous et pour l'efficacité du service.

L'application de ce passeport s'effectuera grâce à l'adhésion et le soutien de tous (parents, enfants, enseignants et transporteur).

Article n° 1 – Respect du conducteur et de l'hôtesse

Le respect est une qualité qui se partage et qui s'applique aussi dans le véhicule, je m'engage à :

- être présent au point d'arrêt et à l'heure prévue,
- prévenir le chauffeur/hôtesse en cas d'absence,
- attendre l'arrêt complet du véhicule pour la montée,
- être poli(e) et obéir aux consignes du chauffeur et de l'hôtesse,
- l'hôtesse, mise a part le cartable de votre enfant n'est en aucun cas responsable et ne peut prendre en charge gâteau d'anniversaire, cadeaux, ou bien quelconque envoi.

Article n° 2 – Respect des passagers

Pour une ambiance respectueuse et agréable dans le véhicule, je m'engage à :

- monter dans le véhicule sans chahuter ou bousculer les autres et de même à la descente,
- parler poliment avec mes camarades et veiller à avoir une attitude correcte,
- ne pas crier ou participer aux bruits mais plutôt de maintenir le calme.

Article n° 3 – Respect du matériel

Afin de permettre le bon fonctionnement et l'entretien du matériel, je m'engage à :

- ne pas fumer ou utiliser des allumettes ou un briquet,
- ne pas transporter de bouteilles ou d'objets coupants,
- ne pas toucher au matériel de sécurité, (ex : marteaux brise – vitres, extincteur)
- respecter l'usage des sièges et des autres équipements,
- ne pas laisser de traces de mon passage dans le car (chewing-gum, marque sur la peinture ou les vitres, ...) Seuls les gouters légers sont acceptés (ex : mini cakes, fruits non juteux, boissons en briques) (Les chips, aliments gras, boissons pétillantes, chocolats, noisettes, cacahouettes, pistaches sont totalement interdits).

Article n°4 – Respect des consignes de sécurité

Pour que dans le véhicule, notre espace de sécurité soit maintenu, je m'engage à :

- m'asseoir dès que je suis dans le car, mettre ma ceinture de sécurité et rester assis pendant le trajet (exclusion des élèves refusant de mettre leur ceinture),
- à monter immédiatement à l'intérieur de mon véhicule dès la sortie des classes,
- ne pas parler au conducteur sans motif valable ou de le distraire,
- ne pas jouer à l'intérieur du véhicule,
- placer sous le siège ou dans le porte bagage le cartable ou le sac à dos,
- ne pas jouer sur les espaces réservés au stationnement des véhicules,
- ne pas m'approcher du véhicule pendant qu'il manœuvre ni même courir entre les véhicules à l'arrêt et de rester attentif à la circulation,
- ne pas inviter dans le véhicule une personne non inscrite sur ce parcours,

- suivre les consignes suivantes en cas de location d'un bus PL Turizm en dehors de ses heures normales de transport ou d'une autre compagnie pour usage personnel tel qu'un anniversaire : ce transport doit attendre en dehors des sites (Tarabya ou Beyoglu), seuls les bus de PL Transport ayant leur lignes régulières à faire sont acceptés sur site.
- 1) préparer la liste des enfants qui monteront dans le bus, en spécifiant que l'école est déchargée de sa responsabilité dès que les enfants montent dans le bus affrété.
 - 2) adresser cette liste a PL Turizm ou directement á l'Ecole (Beyoglu ou Tarabya), au moins la veille, pour information.

TOUS ELEVES NE RESPECTANT PAS CES REGLES, SE VERRA :

1/ PRENDRE UN AVERTISSEMENT

2/ UNE MISE A PIED DE 3 JOURS

3/ EXPULSION DEFINITIVE DU BUS SCOLAIRE